



FEDERATION SYNDICALE des activités
postales et de télécommunications
25/27 rue des Envergues 75020 PARIS
Tél 01 44 62 12 00
Fax 01 44 62 12 34

**Effectifs,
Restructurations,
Précarité...**

Imposer un changement radical de la politique de l'entreprise, c'est possible !

La fédération SUD était reçue vendredi 21 octobre par le Président de la Poste. Dans le cadre de cette rencontre programmée de longue date, la fédération SUD est revenue sur la situation sociale vécue par le personnel.

Alors que la première plénière sur les conditions de travail à la distribution approche - le jeudi 26 octobre -, la fédération SUD a rappelé :

- que cette négociation doit s'ouvrir à tous les métiers et à toutes les branches de l'entreprise,
- et que celle-ci doit s'accompagner d'un arrêt immédiat des suppressions d'emplois et des restructurations.

Notre délégation a rappelé que la situation des effectifs est maintenant dramatique et catastrophique dans les services : chaque heure qui passe, ce sont 4 emplois qui sont supprimés. Trois chiffres expriment plus que tout discours ce que vit le personnel au quotidien : 7000 emplois sont supprimés chaque année, la Poste a utilisé l'équivalent de 4700 intérimaires et a recruté 15000 contrats à durée déterminée (1) en 2015 !

Cette hémorragie des effectifs combinée à des restructurations incessantes crée un état de déstabilisation permanente, d'incertitude sur l'avenir de son propre service, d'anxiété sur l'avenir son métier. Il génère un taux d'absentéisme de plus en plus élevé et conduit à des gestes et actes dramatiques.

Pour que cette négociation ne reste pas sans résultat tangible comme cela l'a été lors du Grand dialogue, la fédération SUD-PTT considère que l'action nationale et unitaire est nécessaire et indispensable pour porter l'exigence d'un changement radical.

Nous pouvons et devons imposer :

- l'arrêt des suppressions d'emplois et le remplacement des départs poste pour poste,**
- l'arrêt des restructurations.**

1 : il s'agit des contrats de plus d'un mois, ce qui exclut les contrats "saisonniers"